

**Zeitschrift:** Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne

**Herausgeber:** Société Oeconomique de Berne

**Band:** 7 (1766)

**Heft:** 4

  

**Artikel:** Melanges : avantages des semailles hatives en automne : culture du trefle rouge : méthode pour composer le fromage aux herbes : méthode pour détruire les courtilières

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-382654>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

V.

M E L A N G E S.

*A V A N T A G E S*

DES SEMAILLES HATIVES

*E N A U T O M N E.*

CULTURE DU TREFLE ROUGE.

M É T H O D E

*P O U R C O M P O S E R*

LE FROMAGE AUX HERBES.

M É T H O D E

*P O U R D E T R U I R E L E S*

COURTILLIERES.

V.

MEETING

ANNOUNCE

LESSON

THE

CUTTING

THE

FOR

LE

THE

OUR

CORRELATION

---

## EXPERIENCES

### *Sur l'utilité de hâter les semailles en automne.*

J'Avois remarqué pendant quelques années, avec étonnement, le peu de produit des bleds, & sur l'épautre dans nos contrées. J'en crus trouver la cause, dans les observations suivantes. Au printemps les plantes étoient foibles, les feuilles menues & pointues; le moindre froid, qui après que le sol étoit découvert, déchauffoit les racines, qui ne tenoient plus au terrain que par leurs extrémités; quelque peu de pluie occasionnoit la rouille, & fréquemment le charbon. Les tuyaux étoient si foibles, que le vent les renversoient facilement. Un mûs qui auroit dû rendre cent gerbes en produisoit à peine soixante. Dans les meilleures années le *Malthes*, (c'est-à-dire, environ deux muids de Berne) ne rendoit au moulin, outre le salaire du meunier, au plus six mesures, ce qui fait le montant de huit quarterons de Berne: dans les mauvaises années le produit étoit moindre, encore on n'avoit même que peu de paille.

La qualité de nos terres est telle, qu'elles devroient produire les plus beaux bleds; nos champs se trouvent pour la plupart sur le penchant des colines inclinées au midi, nous n'a-

vons rien à desirer par rapport à la douceur du climat ; les semences ne sont point étouffées par des neiges profondes & tardives, & cependant nous n'avons que de chétives ou de médiocres récoltes.

J'observai à la vérité que la négligence dans les labours, & dans le choix des semences, étoient souvent la principale cause de ce dépérissement, que le défaut d'engrais ne pouvoit qu'augmenter de plus en plus. Cependant les terres les mieux fumées, ne rendoient point au cultivateur, ce qu'il devoit en attendre ; ce qui fit naître chez moi le soupçon que la source du mal pourroit bien se trouver dans la méthode de semer, qui influant sur l'accroissement de la plante, devoit nécessairement déterminer la perfection plus ou moins grande de son produit.

C'est ici une règle constante chez le paysan, de faire les semailles pendant les huit jours qui précèdent & les huit jours qui suivent l'Equinoxe d'automne, qui pourroit convenir, si le tems étoit toujours au beau jusqu'à la St. Martin, si l'on pouvoit se promettre qu'à un hyver favorable succéderoit un beau printemps.

Mais n'arrive-t-il pas fréquemment que le tems se met à la pluie dès la fin de Septembre ; qu'alors les bons labours deviennent impossibles, le cultivateur ne peut ni préparer ses terres, ni semer encore moins comme il conviendrait dans des terres fortes & argilleuses telles que les nôtres, les enfouir assez avant  
en

en terre : huit ou quinze jours sont bientôt écoulés , & dans cette arriere saison le moindre retard est de conséquence ; les nuits sont longues & froides , la terre perd sa chaleur naturelle , & avec elle sa force végétative : le grain germera à la vérité , mais il ne poussera que de foibles racines , ce qui fait un tort considerable ; une telle plante ne talle pas autant qu'une autre dont les racines sont fortes & nombreuses ; les bleds restent clairs jusqu'à la recolte , les pailles sont grêles , ne portent que des épis mal nourris , & de petits grains ; elles versent au moindre vent , & les sucres nourriciers en sont détournés.

Lors qu'en hiver le sol n'est point couvert de neige , que les pluies ou le dégel humectent fortement la terre , alors les vents de nord & d'est resserrent en le gelant ce sol découvert , & déchauffent ainsi les racines , qui ne peuvent qu'en souffrir beaucoup , ne tenant plus à la terre que par quelques filets , la plante périt entierement , ou ne végète que foiblement , delà la regle des paisans , quand ils disent que les vents froids éclaircissent leurs bleds.

Depuis plusieurs années le charbon cause beaucoup de dommage. Nous avons fréquemment dans le mois de Juin d'épais brouillards le long de l'Aar ; il survient de fortes chaleurs dans la journée ; c'est précisément le tems où l'épeautre monte en épis & fleurit ; la délicatesse de la plante ne supporte point le changement subit du froid au chaud , les sucres s'é-

païssissent, ils cessent de circuler, & se figent; une fois corrompus, ils rongent l'enveloppe extérieure, & s'extravasent; la paille devient rougeâtre, ensuite elle se noircit; le grain n'a plus que son enveloppe extérieure, & mûrit ainsi avant le tems.

En semant de bonne heure on prévient tous ces accidens; les grains germent, pendant que la terre est encore réchauffée des rayons du soleil, les racines s'étendent & se fortifient avant la rigueur de l'hiver; un seul grain forme une touffe qui produit plusieurs talles, & jusqu'à la recolte les plantes vont toujours en augmentant.

La plante pousse des tuyaux vigoureux, qui résistent facilement aux vents, les épis deviennent nécessairement plus gros, vu que des racines plus robustes, plus étendues lui donnent abondamment les sucs nourriciers, par là même, l'accroissement du grain devient parfait.

Les vents du nord ne déchaufferont plus en hiver les racines qui ont déjà pû s'étendre; supposé même que quelques brins fussent endommagés, il en resteroit encore suffisamment pour le soutien de la plante, qui a acquis la force de résister à l'hiver.

Les brouillards du mois de Juin ne causeront plus de charbon; les bleds auront fait de plus grands progrès au printemps, ils épiant & mûrissent plutôt, les brouillards & la chaleur qui les suit, ne les endommagent plus, parce que le grain est développé & que la tige & la feuille ont pris une certaine consistance.

Tant de probabilités , qui me parurent approcher de la certitude , me déterminèrent de faire labourer en 1764, un mas de prairies, dont j'ensemencai le 6 d'Août une partie en épeautre sans aucun engrais. Le reste futensemencé partie au commencement de Septembre, partie sur la fin du même mois ; le tout également sans engrais. Je reçus dans cet intervalle la seconde partie des *Mem. Oeconom.* pour l'année 1764, dans laquelle M. de Saussure de Genève met clairement au jour l'avantage des semailles hâtives & s'appuie d'une expérience de plusieurs années ; il en avoit fait l'essai avec du froment, ce qui me fit d'autant mieux augurer, de celui que j'avois tenté dans nos contrées avec l'épeautre.

Mes premières semailles avoient actuellement quatre pouces & les plantes s'étoient considérablement étendues, lorsque les dernières commençoient à peine à lever. En Octobre ce champ avoit l'apparence d'un pré assez garni d'herbe pour pouvoir être fauché. La couleur resta toujours d'un verd très foncé ; les païsans en furent étonnés ; ils me pronostiquèrent une mauvaise issue. En Mars 1765. ces bleds poussèrent avec vigueur ; ni l'humidité ni la chaleur qui la suivit, ne les endommagerent ; tandis que d'autres champs souffrirent de l'une & de l'autre. J'y remarquai des épis quinze jours plutôt que dans les environs ; les pailles étoient plus longues ; les épis plus fournis , le grain plus par-

fait, que ceux des champs voisins : de plus, il n'y avoit pas l'apparence de charbon dans mon petit champ, pendant que ceux qui l'environnoient en étoient considérablement endommagés; je fis une double moisson en épeautre & en paille sur une piece de même étendue, que celle que j'avois semée plus tard. L'avantage des semailles hâtives résultant principalement de la vigueur des racines, on doit se promettre le même succès d'un sol sec ou humide; peut-être qu'un terrain sablonneux ou trop aride souffriroit un peu des chaleurs continues du mois d'Août. Si l'on se déterminoit pour les semailles hâtives, on pourroit pour un sol sablonneux, attendre une petite pluie; si au commencement d'Août il faisoit une trop grande sécheresse, on pourroit attendre que la première pluie eût un peu rafraîchi le sol, quoiqu'il soit certain que les grains se conservent plus longtems en terre qu'on ne le croit d'ordinaire. Dans un terrain humide, cette méthode sera d'autant plus avantageuse si les graines peuvent prendre des racines par un tems sec & chaud.

J'ai derechef ensémené le 8 Août de l'année passée, le champ, qui, sans engrais m'avoit rapporté une si belle récolte dernièrement; je n'y ai point mis de fumier : j'ai outre cela fais ensémençer un autre mât de prairie assez maigre, que j'ai fais labourer pour la première fois. Ces deux champs ont très bien levés & sont aussi beaux que la première année.

# LA CULTURE

DU

## TREFLE ROUGE.

*Trifolium pratense purpureum majus*, dans les champs non-clos ou pies.

**I**L a été souvent parlé dans notre recueil de cette excellente herbe & de sa culture particulière dans les champs, comme d'une ressource employée chez l'étranger pour augmenter les fourrages. Il nous manquoit encore des résultats sûrs & exacts des essais faits sur nos terres & sous notre climat. Voici une relation qui nous a été fournie de Bâle, par M. *Christ* Baillif de Munchenstein.

Un champ de la contenance d'environ deux arpens & demi, fut semé en orge, une moitié en Septembre 1761, l'autre moitié au printemps 1762. Tout le champ avoit porté de l'épeautre en 1761. Le trente de Mars 1762, on répandit seize livres de graine de trefle sur tout le champ, par dessus l'orge, & on passa sur le tout, des fagots d'épines en place de la herse.

L'orge d'automne fut coupée le 19. Juin, celle du printemps le 23 Juillet 1762. La saison fut sèche, & à peine quelques plantes éparfes

de trefle furent elles apperçues. Une pluie qui survint après la moisson le fit lever si abondamment, qu'en Septembre il se trouva en pleine fleur, on le faucha & cette coupe rendit un char d'excellent foin évalué dix-huit francs, & par conséquent suffisant pour dédommager du prix de la graine, & des journées employées à cet essai. L'année suivante il donna deux coupes qui furent fanées; la première vers la fin de Mai, la seconde au milieu d'Aout; chaque coupe rendit un demi char attelé de trois chevaux; ce qui monte à la valeur de L. 54. Après cette récolte le champ fut labouré & semé en bled sans fumier; la moisson fut bonne on y a fait succéder une semaille de seigle, qui s'est distingué par sa beauté.

Il est donc prouvé que le grand trefle rouge peut avec succès être cultivé dans les jachères. M. *Christ* conseille de réserver tout l'engrais pour la seconde des deux années destinées aux semailles du bled, afin que le trefle en profite; il pense que les racines du trefle détruites par le labour & consumées par la putréfaction, fussent pour servir d'engrais au premier bled. Il est d'avis qu'on s'arrange pour préparer la terre par deux labours, seulement pour les premières semailles d'épeautre ou de froment, & que la seconde année soit destinée à des semailles de printemps; afin que le champ puisse recevoir trois labours. Cela fait cinq labours exécutés en deux ans, au moyen desquels on

ne risque point que le champ soit trop chargé d'herbes. Il y a de l'inconvénient à semer trop épais ou trop clair. Six ou sept livres suivant son compte, fussent pour un arpent de 30000 pieds quarrés. Dans cette proportion non-seulement il a couvert abondamment le fond, mais il a étouffé les chardons & les mauvaises herbes dont ces champs sont ordinairement couverts; & les grains qui succéderent ont profité de ce bienfait. Pour se défaire de la rache *cuscuta minor*, Bauh parasite dangereux du trefle, M. *Christ* veut qu'on l'arrache comme dans les champs semés en poids; il est plus sûr & il coûte moins d'en nettoyer la graine en la passant par un crible de crain.

Voici la balance des dépenses & du produit que nous a communiquée M. *Christ*.

|                                                             |      |
|-------------------------------------------------------------|------|
| Fraix. La graine pes. 16 l. à 10 f.                         | L. 8 |
| Fénage 2 journées & demie d'hommes, pour trois coupes fait. | 4 10 |
| Pour étendre l'herbe & la ramasser.                         | 3    |
| Pour les trois coupes charger & les voiturier.              | 6    |

---

L. 21 10

Rapport en 1762 un char de fourage. L. 18

En 1763 trois chars. 54

---

L. 72

21 10

---

Produit net. L. 50 10

K 4

Les fraix de labour sont mis sur le compte de l'orge. On pourroit encore compter la demi journée pour semer le trefle & le herfer.

Un membre de la Société de Berne a fait l'essai suivant. Sur un petit domaine, qu'il venoit d'acheter d'un payfan, se trouvoit une piece d'environ huit arpens, (à 31250 pieds quarrés l'arpent ou la pose, ) qui à raison de son emplacement ou par la négligence des préposseurs n'avoit pas été labouré de longtemps. On se contentoit d'en prélever quelques toises de foin & de le faire ensuite pâturer par le bétail. Le sol est d'une terre bonne, mais forte, & son exposition au nord le rend très-froid. On le partagea en quatre portions destinées à porter successivement des grains d'hiver, des grains d'été, & pendant deux années de l'herbe. Le nouveau possesseur se déterminna d'y semer l'avoine & l'épeautre, dans les deux années de labour; & le trefle rouge pour les deux années de fourage. Il en fit semer pour la premiere fois en Mai 1764 dans la portion enssemencée d'épeautre. Voici le résultat de son essai dans ses propres termes.

Sur la premiere pluie qui suivit la moisson, le champ se couvrit du plus beau trefle; mais le froid qui survint en automne, ne me permit pas de le faire couper. Dans l'année courante 1765, je l'ai fais couper pour la premiere fois à la fin de Mai, pour la seconde vers le milieu du mois d'Août; je ne me flatte pas d'en faire une troisieme coupe; mais toujours

promet-il une pâture abondante. Je fais répandre 10 liv. de graine sur chaque arpent, c'est peut-être trop ; cependant je trouve qu'il est non-seulement avantageux, mais nécessaire de semer épais les prairies artificielles, afin que l'herbe de votre choix étouffe les autres & les surmonte.

Dans mon champ d'expérience, le trefle ne s'est pas élevé plus haut qu'un pied. Je ne puis évaluer au juste son produit en foin, parce que j'ai fais consommer l'herbe en verd. Cependant j'estime que chaque coupe rendit une toise de fourage en sec.

J'ai souhaité de savoir si, en semant le trefle plutôt, je ne pouvois dans ce même terrain obtenir une coupe dès la première année. Dans ce dessein j'ai fais jeter la graine de trefle dans mon champ d'épeautre au mois de Mars dernier, ainsi six semaines plutôt que l'année précédente. Mais la sécheresse qui a suivi la moisson l'a si fort retardé que je n'espère rien de la première coupe. Cela ne m'empêche point de conclure en faveur de cette culture du trefle, dans des champs qu'on veut laisser en herbe pendant deux ans. On aura toujours au moins deux bonnes récoltes de fourage & un bon paturage. Le plus ou moins du produit dépendra de la nature du sol & fera toujours proportionné à sa valeur numéraire. L'arpent m'est revenu au prix d'achat à L. 100. Je conte pour frais,

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| Pour la graine de trefle.     | L. 5 |
| Fraix de semaille.            | 1    |
| Fraix pour le couper & faner. | 5    |
| Pour le charger & voiturier.  | 6    |

---

L. 17

Le produit ne doit pas être évalué au-dessous de L. 60. Il reste donc L. 43 de bénéfice, pour le produit d'un arpent en deux ans. C'est peu de chose relativement à la dimension du terrain, c'est beaucoup, eu égard à sa valeur en capital.

Dans une autre piece, cultivée sur le même plan de quatre années successives pour tout le cercle de la culture, je sème l'orge à la place de l'avoine, & le froment à la place de l'épeautre, parce que l'exposition & la nature du sol sont plus favorables; dans cette piece le trefle parvient à vingt pouces de hauteur, avant de montrer les fleurs, & donne trois coupes à raison d'une toise de fourage sec au moins par arpent. Sur ce pied l'arpent produit la première année, après la moisson du froment, une coupe d'une toise que j'évalue. L. 15

La seconde année trois coupes. 45

La troisième deux coupes. 30

---

L. 90

## DU TREFLE ROUGE. 155

Les fraix déduits pour

|                           |       |        |
|---------------------------|-------|--------|
| la graine.                | L. 5  |        |
| Semaille.                 | 1     |        |
| Pour couper & faner.      | 7 10  |        |
| Pour charger & voiturier. | 9     | 22' 10 |
|                           | <hr/> | <hr/>  |
| Reste pour bénéfice.      | L. 67 | 10     |

Voilà donc un produit plus grand, eu égard à l'étendue du terrain; mais il est moindre en proportion de la première année pour l'acquisition du fond; puisque le prix de l'arpent m'est revenu à L. 300; toujours ce produit est-il assez grand pour prouver l'utilité de cette culture.

Ce fond n'est pas traité comme les champs en pies; sa culture conformément à la pratique générale pour les fonds clos, a du rapport avec la culture angloise; on ne donne qu'un labour pour chaque semaille de grain. Dans la première année la terre est préparée par un profond labour; au printemps l'avoine est répandue par-dessus les sillons & recouvert par la houe ensuite passée deux fois avec la herse à dents de fer. Après la récolte on répand huit bons chars de fumier par arpent; on l'enterre aussi-tôt par un seul labour, suivi des semailles de froment ou d'épeautre, qui s'exécutent au commencement de Septembre, parce que l'exposition est tardive; on se règle au reste sur le tems pour profiter des beaux jours; on finit par l'opération de la herse à dent de fer.

Le printems suivant le trefle est répandu de bonne heure , & le terrain passé à deux reprises , avec une herse enlassée d'épines. La troisième & quatrième année sont réservées au trefle. Le 10. Sep. 1765.

N. E. T.

P. S. J'évalue mon trefle au plus bas prix qu'on en recevrait en le vendant hors du domaine. Car le prix courant de mes fourrages est de L. 12 la toise cube , & il vaut cela à un propriétaire intelligent qui le fait consommer par son bétail. Je n'ai point passé à compte l'augmentation du fumier , qui est un des effets de cette culture. Un arpent semé ainsi en trefle , rend six toises de fourrage , qui donnent neufs chars de fumier , ce qui fait un riche engrais pour des grains d'hyver. Beaucoup de cultivateurs qui font les deux semailles en grains d'hyver , ne fument point la terre pour les premières semailles. Il content sur le bénéfice du gazon enterré avec la charrue , pour fumer la terre la première année. Je ne l'ai pas essayé. Je présume que cela ne peut réussir que dans un fond naturellement gras & riche , où le trefle fournit une coupe la première , trois la seconde & deux encore la troisième année , & à la suite de ces récoltes à la fin de chaque été , une bonne pâture. Dans un pareil fond le gazon peut tenir lieu d'engrais , & dans un pareil fond aussi , la culture du trefle , sera plus profitable encore.

---

## RECETTE

*Pour composer le fromage aux herbes  
appellé Schabzieguer.*

---

*De la plante.*

**I**L faut en semer la graine au printems dans un lieu chaud & abrité. Les plantons seront sarclés jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur force. Dans le tems même de la fleur, dès que les plantes commencent à jaunir au pied, vous la coupés & la suspendés à l'ombre pour la secher, au point de pouvoir avec la main la réduire en poudre. Ce que vous n'employés pas de cette poudre, vous le conservés dans un sac de cuir, pour le préserver de l'évaporation. On ne laisse sur pied que les plantes destinées à porter la graine, que l'on sépare de la plante, après l'avoir suspendue & suffisamment séchée, en la frottant entre les mains.

*Composition du fromage.*

Prenés le séré d'un lait écrémé, après en avoir exprimé le petit lait, vous le placés dans

un lieu chaud, jusqu'à ce qu'il fermente au point de donner une forte odeur; quand les vers commencent à s'y engendrer, vous le foules sous une meule, & après y avoir mêlé la poudre de l'herbe & le sel dans la proportion convenable, vous continués la même opération jusqu'à ce que la pâte éclate avec un petit pétilllement sous la meule. Alors vous la pressés dans la forme en la serrant avec un piston; dans cet état elle restera huit ou dix jours pour prendre la consistance nécessaire. Placé ensuite sur des planches, le petit fromage sera retourné chaque jour pour être préservé d'un nouvel engendrement des vers. S'il se fend par trop de siccité on le baignera dans un peu d'eau tiède, jusqu'à tant que les fentes puissent être fermées avec la même pâte. La proportion de la poudre d'herbe est de trois quarts de mesure ou quarteron de Berne, & d'un huitieme de sel, sur un quintal de séré. La dose peut au reste être un peu augmentée ou diminuée suivant la diversité des goûts.



# M E T H O D E

C E R T A I N E E T A I S É E

P O U R

D E T R U I R E L E S C O U R T I L L I E R E S .

Lat. *Grillo - Talpa*. Taupe - Grillon.

ON trouve dans le gazon de petites places presque rondes de trois , quatre , jusqu'à huit pouces de larges , où il n'y a presque plus d'herbe , & le peu qu'il y en a est brûlée ou presque desséchée : vers le milieu de cette petite place la terre est un peu élevée ; en sondant avec le doigt autour de ces petites élévations , on trouve à très peu de profondeur , un petit chemin , galerie , ou conduit , rond à peu près , de la grosseur pour y passer un doigt , qui va presque toujours dans la même profondeur , tout autour de cette petite élévation en décrivant un cercle de trois à quatre pouces de diamètre : en ôtant doucement la terre supérieure de cette galerie , il reste au milieu une petite butte entourée d'un petit fossé , & c'est dans cette petite butte , que se trouvent les œufs , ou les jeunes courtillières dans un espece de vase de terre dont

la capacité intérieure est quelquefois égale à celle d'un petit œuf de poule, & le plus souvent moindre, & toujours irrégulière, & les parois qui sont de deux à trois lignes d'épaisseur, ne sont que de terre comprimée en forme de croute & point mastiquée, j'en juge par le peu de solidité de ces petites avenues; c'est dans cette même caverne ou chambrette souterraine, qu'on trouve cent jusqu'à cent cinquante œufs ou jeunes courtilières.

Cette galerie circulaire a au moins deux issues, dont l'une conduit à la surface de la terre & l'autre dans le fond.

Lorsqu'on ne trouve que la vieille courtilière morte dans la galerie circulaire, c'est une marque qu'elle vit encore, & on la fait sortir de l'issue, qui pénètre en terre, en y arrosant une goutte d'huile & de l'eau; elle sort à reculons.

Rien n'est plus facile que de connoître l'endroit, où il y a un de ces nids, en voyant ces petites places vuides telles qu'elles sont décrites ci-dessus, il faut simplement tâter avec le doigt: si la terre est dure, fortement comprimée, il n'y a point de nid: si la petite élévation est moulue ou fine & remuée, ce sont des fourmis. Si au contraire cette petite élévation ne surpasse le niveau de la terre, que d'environ un demi-pouce, que la terre à l'apparence d'être ferme, & si en tâtant avec le doigt on trouve du creux ou une entrée dans la terre, il faut le suivre avec le doigt & on trouvera

trouvera la galerie circulaire , & bien sûrement le nid au centre. (\*)

(\*) Cette méthode pour détruire les courtillieres , ou jardinieres , qui nous est indiquée par un correspondant étranger est assez connue en Suisse ; mais pas assez pratiquée. Généralement on néglige trop de poursuivre les insectes nuisibles , les vers blancs , les chenilles , les courtillieres &c. ; le commun des cultivateurs par préjugé , ou par indolence , leur laissent faire impunément des ravages , dont il seroit aisé d'arrêter les progrès avec une petite dépense très utilement employée. Cette reflexion nous engagera à donner quelquefois de ces avis propres à reveiller l'attention des cultivateurs. Chaque propriétaire se dédommagera lui-même par l'événement , des soins & des frais qu'il appliquera à la destruction des insectes. Il seroit plus sûr de faire cette petite guerre dans tous les domaines , puisque les insectes tolérés dans le champ d'un propriétaire ignorant ou paresseux , se répandent aisément dans les champs voisins ; aussi la nécessité & l'équité d'une attention universelle sur cet objet , a déterminé souvent la police de s'en occuper , & de promulguer des ordres dont on ressentira toujours les bons effets , à proportion de la docilité avec laquelle on y aura satisfait.



LETTER TO THE EDITOR

TO THE EDITOR OF THE JOURNAL

SIR,

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the above subject.

I am, Sir, very respectfully,

Your obedient servant,

J. H. [Name]

[Address]

[City, State]

[Date]

[Signature]

[Title]

[Institution]

[City, State]

[Country]

[Post Office]

[Post Office]

[Post Office]

[Post Office]